

Conseil du 14^e arrondissement
Séance du 7 juillet 2026

Question Q14 2026 08 relative au devenir du site de la Fondation Cartier, présentée par Maud Gatel et les élu.e.s du groupe Un Nouveau Souffle pour le 14^e

Réponse de Mélody Tonolli, conseillère déléguée en charge de l'urbanisme

Nous partageons l'attachement de toutes et tous à ce lieu emblématique du 14^e et le départ de la Fondation Cartier est un changement important pour notre arrondissement, qui a toujours eu une histoire forte avec la création artistique.

Le projet de départ de la Fondation s'est fait dans le temps long ; dès son annonce, nous avons insisté pour avoir un dialogue continu avec les équipes de la Fondation et Groupama, propriétaire du site. L'objectif est comme ailleurs de préserver la vocation culturelle du site.

Nous avons reçu il y a quelques semaines avec la maire du 14^e les architectes mandatés par Groupama Immobilier pour une présentation de leur projet de rénovation du bâtiment. Nous en avons profité pour redire que nous souhaitons le maintien de l'espace d'exposition au RDC et R-1, ce qui nous a été confirmé.

Il faut rappeler que ce bâtiment appartient à un propriétaire privé ; nous ne pouvons donc en choisir le futur exploitant. Nous avons toutefois protégé le site grâce aux modifications apportées à notre PLU bioclimatique, contraignant ainsi le projet.

La rénovation du bâtiment sera très conséquente pour lui permettre de gagner en confort d'été et d'hiver. Un permis de construire sera déposé prochainement et devra être instruit par la Ville.

Nous sommes toujours, avec la maire du 14^e et l'adjointe en charge de la culture, en train de travailler à de nouveaux projets culturels : de nouveaux lieux ouvriront à La Rochefoucauld, à Saint-Vincent-de-Paul, consacrant la dimension artistique de notre arrondissement.